L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An.................. $3 00

Six Mois.................. 1 50

Quatre Mois.................. 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et les Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Les dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE

Fast mail tous les jours....	7:15 a m
Express tous les jours.......	6:00 p m
Limited tous les jours.......	8:15 p m
N. Y. fast mail tous les jours	11:15 a m
Mob. and coast tous les jours......	—
Coast train, tous les jours, excepté dimanche.	8:50 a m
Dimanche excursion.	9:45 p m

DÉPART.

Fast mail tous les jours.....	8:15 p m
Express tous les jours.......	7:00 a m
Limited tous les jours......	9:25 a m
N. Y. fast mail tous les jours......	—
Mob. and coast tous les jours	7:20 p m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche..	4:05 p m
Dimanche excursion	7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE

No 1 limited..................	8:45 a m
No 3 Pan American special.	8:10 p m
No 5 local..................	4:30 p m
No 7 points Est Louisiane .	8:30 a m
Excursion du dimanche.	
No 9......................	7:05 p m

DÉPART.

No 6 local..................	6:30 a m
No 4 Pan American special.	9:10 a m
No 8 points Est Louisiane..	4:30 p m
No 2 limited................	7:30 p m
Excursion du dimanche.	
No 10......................	7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVEE.

No 3 Chicago limited.......	8:15 p m
No 33 local mail............	10:55 p m
No 3 Cincinnati and Louisville	8:15 pm
No 1 fast mail...............	11:00 am
St Louis and Chicago..	21:00 a m
No 31 McComb Acod	9:30 am

DEPART.

No 4 Chicago limited.......	9:15 a m
No 24 local mail............	6:30 a m
No 4 Cincinnati & Louisville	9:15 a m
No 2 fast mail..............	7:10 p m
St Louis and Chicago..	7:10 p m
No 32 McComb Acod	3:20 pm

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE.

Vicksburg express...........	5:50 p m
Bayou Sara Accommodation	9:40 a m

DEPART

Vicksburg express...........	7:00 a m
Bayou Sara Accommodation	4:00 p m

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVEE.

Fort Worth and Hot Springs express..................	7:30 a m
Local..........................	12:05 p m
California express..........	7:45 p m

DEPART.

California express..........	8:30 a m
Local..........................	3:15 p m
Fort Worth and Hot Springs express..................	6:20 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE.

Local..........................	11:10 p m
N. O. and Houston.........	5:15 a m
Pacific Coast Express......	8:35 a m
Sunset Express..............	6:45 p m

DEPART.

Local..........................	3:00 p m
N.O. and Houston..........	6:40 a m
Pacific Coast Express.	9:00 p m
Sunset Express..............	11:55 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVEE.

Dimanche seulement.

Alger..........................	7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.	
Alger..........................	9:55 a m
Samedi et dimanche seulement.	
Alger..........................	9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.	
Alger..........................	6:40 p m

DÉPART.

Dimanche seulement.

Alger..........................	8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.	
Alger..........................	4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.	
Alger..........................	5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.	
Alger..........................	8:00 a m
De Shell Beach...............	10:02 a m
Shell Beach..................	7:00 p m

DÉPART.

Tous les jours excepté dimanche.

Pour Belair et Shell Beach..	4:10 p m
Dimanche seulement.	
Shell Beach..................	5:30 a m
Shell Beach..................	8:00 a m
Belair..........................	5:30 p m
Shell Beach..................	7:30 p m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE.

Tous les jours excepté dimanche.	
De Belair et Shell Beach....	9:10 a m
Dimanche seulement.	
De Belair......................	7:00 a m

Liste des navires dans le port

STEAMERS.

Nom	Destination	Mouillage
Alpina	laid up	canal Harvey
Belgian	Liverpool	1er dist 37
Berwind	Porto Rico	2me dist 18
Buffon	Anvers	rue Henderson
Caledonia	Hambourg	Westwego
Castano	Bordeaux	Point
City of Mexico	Mexico	Stuyv dock
Clinton	Tampa	Stuyv dock
Euterpe	Anvers	Stuyv dock
Excelsior	Havane	2me dist 10
Fridtiof Nansen	Colon	Chalmette
George Dumois	Honduras	Alger
Halle	Breme	rue 1ère
Iris	Tampa	Alger
Maria	Trieste, etc	3me dist 30
Martin Saenz	Barcelone	rue Lafayette
Nicaragua	Bluefields	Alger
Orator	Liverpool	Stuyv dock
Origen	laid up	Alger
Proteus	New York	2me dist 8
Rathlin Head	Belfast	Chalmette
Rosetti	Londres	rue Julie
Regina Elena	Gene	Alger
Kosina	Honduras	3me dist 30
Roanoke	Port Tampa	Alger
	NAVIRE.	
Farrira	Portugal	rue Market
	BARQUES.	
America	Portugal	rue Richard
Teocle	Afrique	rue Market
	GOELETTE.	
Cosseset		rue Robin

CHEVAUX ET MULETS

Les recettes pour les chevaux et mulets en bonnes, avec demande modérée et prix plus élevés.

Chevaux de selle et de voiture......	100@200
Bons chevaux de trait......	75@125
Chevaux communs......	50@100
Mules de ville......	150@175
Extra heavy......	100@150
Mulets pour hau. attions sucrières.	150@1 0
[illegible]	85@1 0

RESTAURANT DE L'HOTEL ST-CHARLES

Rez-de-chaussée de l'entrée rue Gravier. De Première Classe. Essayez-le.

Le patronage des personnes désirant souper après le théâtre est sollicité.

BAINS ST-CHARLES

Turc, Russe, Romain, Ordinaire.

Nouveaux Bains Electriques venant d'être terminés.

Soulagent les Rhumatismes, la Grippe, les Refroidissements.

Le meilleur tonique connu pour les nerfs.

15 déc—5m

AVIS AUX CREANCIERS!

Interdiction de Mme H. B. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 77.946—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par la Colonial Bank and Trust Co., administratrice pro tempore de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—M. S. Dreifus, Carroll & Carroll, avocats 10avril—10 14 19

William D. Seymour vs John L. Byrne Company Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 74.607—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Alfred W. Byrne, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Beatner & Manion, avocats.

8 avril—8 12 17

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme M. A. Walton.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 78,584 —Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. W. Glenny et E. J. Glenny, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Pierson, Walton & Pierson, avocats.

10 mars—10 15 20

Succession de Percy L. McCay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 71.209—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Nellie C. McCay, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Clegg & Quintero, avocats.

10 av—10 14 19

Succession de Ludovic Delcazal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78 898—Division B.—Attendu que James A. Buisson a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ludovic Delcazal, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Henry Chiavella, avocat.

1er avril—1 5 10

Succession de Mme Mary Henicke, veuve décédée de George Richtmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 78.888 — Division A—Attendu que Mme Lula Richtmann femme de Victor Verret, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Mary Heniko, veuve décédée de George Richtmann, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier —A Guilbault, avocat.

6avril—6 10 15

Succession de Joseph Mossmeier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 77.739—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Augustine Mossmeier, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Wm H Seymour, avocat.

6 av—6 10 15

Succession de Mme Anna M. Toms, Veuve de Geo. F. B Pfaeffin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 77,754—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Ernest T. Florance, avocat. 6 avril—6 10 15

Succession de F. Von Bansten.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 77.918—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présentés par Carl Wernicke, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Farrar, Jonas & Kruttschnitt, avocats. 7 avril—7 11 16

Succession de Odelie Zebriska.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78.987—Division D—Attendu que Mark G. Bobe a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Odelie Zebriska, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —John Dymond, Jr. avocat.

5 avril—5 9 14

Succession de Vve Paul Nold.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 77.276—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George Tegnoni, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier —Walter L. Gleason, avocat.

4 avril—4 8 13

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

JEUDI, LE 10 MAI 1906.

Interdiction de P. F. Auguste Cabiro.

No 76,203—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

Un joli cottage simple sur une rue pavée.

No 1327 rue Kerlerec, entre les rue Marais et Villeré.

A la Bourse des Propriétés Foncière de la Nlle Orléans, No 311 rue Baronne, à midi.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—JEUDI, le 10 mai 1906, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. l'Hon. T. C. W. Ellis, juge, daté et signé le 4 avril 1906, il sera offert en vente à la Bourse des Propriétés Foncieres de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec Marais Villeré et Colombus, designé par la lettre "C" sur un devis fait par Edgar Pillé, architecte sous la date du 25 fevrier 1887 et annexé pour référence à un certain procès-verbal d'une réunion de famille en faveur des mineurs Seré serait tenu pardevant Edgar Grima, notaire, le Deuxième jour de mars 1887, lequel dit lot de terre mesurant comme suit, à savoir: Trente pieds, six pouces et deux lignes de face à la rue Kerlerec, cent cinquante et un pieds un pouce et six lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Marais, le séparant du lot B et cent cinquante cinq pieds, quatre pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne du lot D, et trente pieds deux pouces et cinq lignes de largeur sur la ligne du fond, le tout conformément au dit devis.

Termes et conditions—Deux tiers comptant et la balance en un credit d'un an en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège, et portant 7 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, l'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de 5 0|0 honoraires d'avocat, le pacte de non alienando, sans estimation, confession de jugement, la clause d'assurance, et devant être passé pardevant Charles A. Butler, notaire, aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant assurer le paiement des taxes dues et exigibles en 1906 au dessus et en plus du prix d'achat

PETER GALLAGHER, Encanteur, No 846 rue Commune.

Charles Butler, avocat.

8 avril—8 15 22 29—mai 6 10

Morgan & Metzler

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lots de Valeur dans le Troisième District.

Succession de Edward Filleul—No 75.848—Cour Civile de District—Division A—Paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, daté et signé le 2 avril 1906 et adressé à Morgan & Metzler, Encanteurs, nous vendrons à l'enchère publique, MARDI, le 8 mai, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Elmire, Désiré, Girod, maintenant Villeré, et St Jean Baptiste, maintenant Robertson, désignées par les Nos un, deux et trois sur un plan fait par A. D'Hémécourt, voyer, daté le 13 janvier 1840 et déposé en l'étude de L. Kenny, notaire. Lesdits lots de terre sont contigus et mesurant chacun trente huit pieds de face à la rue Elmire sur cent vingt pieds huit pouces de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant Robert Legier notaire, aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1906 et faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication

Walter L. Gleason, avocat.

MORGAN & METZLER, Encanteurs, 331 rue Carondelet.

5 avril—5 8 15 22—mai 6 8

Solomon L. Weil.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur et de Choix POUR RESIDENCE.

Résidence simple à deux étages, No 2234 rue Dryades.

Cottage simple, No 1528 rue Magasin.

Cottage double, Nos 1729-31 rue Première.

Résidence simple à deux étages No 1021 rue Orléans.

Succession de veuve Michel Lazard, (née Levy).

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 78.465.

PAR SOLOMON L. WEIL, Encanteur, Bureau No 409 rue Baronne, MERCREDI, le 25 avril 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225 et 229 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 78.465 daté le 14 mars 1906, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc. situé dans le 4me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Jackson et Philip, mesurant 20 pieds 9 1|3 pouces de face à la rue Dryades sur une profondeur de 123 pieds 7 1|4 de pouces.

Etant le nouveau No municipal 2234 rue Dryades.

2° Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Race, Orange et Constance, et mesurant 27 pieds de face à la rue Magasin par une profondeur de 123 pieds 6 pouces entre lignes parallèles.

Connu par le nouveau No municipal 1528 rue Magasin

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc. situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le No Huit dans l'ilet borné par les rues Première, Carondelet, Baronne et Philip, sur un plan de C. A. Hedin, voyer, daté le 15 mars 1852, lequel lot mesurant 30 pieds de face à la rue Première sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Connu comme les nouveaux Nos municipaux 1729-1731 rue Première.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Bourgogne, Rempart et Ste Anne et mesurant 27 pieds de face à la rue Orléans, la même largeur dans le fond, par une profondeur de 85 pieds 10 pouces et deux lignes sur la ligne vers la rue Bourgogne, et 85 pieds 11 pouces et 3 lignes sur la ligne vers la rue des Remparts, tout en M. A.

Connu comme le nouveau No municipal 1021 rue Orléans.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans après la date, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 7 0|0 d'intérêt par an de la date d'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité 10 pour cent de frais d'avocats. L'acquéreur devant payer au dessus et en plus de son enchère, les taxes sur la propriété pour l'année 1906. L'acquéreur collectant les loyers seulement de la date du passage de l'acte de vente et devant payer pour tous les certificats et les actes de ventes pardevant Emanuel L. Weil, notaire.

18 mars—18 25—av 1 8 15 22 25

VENTES A L'ENCAN.

Eiseman & Lazarus

—oo—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Louis Darmana.

ILET DE VALEUR

Dans le Troisième District.

Borné par les rues Abondance, Trésor, St Antoine et Bagatelle,

Comprenant dix sept lots, maintenant utilisé pour une laiterie.

Devant être vendu en entier.

A L'ENCAN à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225, 227, 229 rue Baronne:

MERCREDI, LE 2 MAI A MIDI.

Pour le compte de Brady Moulin.

VENTE PAR EISEMAN & LAZARUS, 712 rue Commune—Meyer Eiseman, encanteur Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dossier No 63.806, intitulée Succession de Louis Darmana, signé le 21 mars 1906, et ordonné à T. J Brady, encanteur, nous offrirons de vendre, à la Bourse d'Encan des *Propriétés Foncières, Nos 225, 227, 229* rue Baronne, MERCREDI le 2 mai 1906, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Le lot No 1 mesurant trente pieds et un pouce de face à la rue Bagatelle sur cent pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles, et formant l'encoignure des rues Bagatelle et Trésor.

Le lot No 2 mesurant trente pieds de face à la rue Bagatelle et, est contigu au lot No 1 et mesurant cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Le lot No 3 mesurant quatre pieds et quatre pouces de face à la rue Bagatelle sur cent pieds de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 2, et quatre vingt dix pieds sur la ligne le divisant de la ligne réelle du lot No 4, et quatre vingt dix pieds sur la ligne du lot No 17, ledit lot étant irrégulier en forme.

Le lot No 4 mesurant onze pieds trois pouces et sept lignes de face à la rue Abondance sur cent cinquante pieds et un pouce sur la ligne le divisant du lot No 5, et cent six pieds neuf pouces et six lignes sur la ligne vers la rue Bagatelle, et quatre vingt quatre pieds huit pouces et neuf lignes de largeur sur la ligne du fond.

Le lot No 5 mesurant vingt six pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Abondance par cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles

Le lot No 6 formant l'encoignure des rues Abondance et St Antoine, mesurant trente pieds, un pouce de face à la rue St Antoine par cent pieds de profondeur et façade à la rue Abondance, et cent pieds sur la ligne le divisant du No 7.

Les lots 7 à 14 inclusivement mesurant chacun trente pieds de face à la rue St Antoine par cent pieds de profondeur chacun entre lignes égales et parallèles.

Le lot No 15 formant l'encoignure des rues St Antoine et Trésor, et mesurant trente pieds et un pouce de face à la rue St Antoine par une profondeur et façade de cent pieds à la rue Trésor et une profondeur égale sur la ligne le divisant du No 14.

Les lots Nos 16 et 17 sont contigus et mesurant chacun vingt six pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Trésor par cent cinquante pieds et un pouce de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en 1 et 2 ans, représenté par billets portant intérêt au taux de 8 0|0 par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant payer les taxes dues et exigibles en 1906 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant Julian B. Habans, notaire. 10 0|0 de dépôt devant être fait au moment de l'adjudication avec

EISEMAN & LAZARUS, Encanteurs, 712 rue Commune, Sous l'Hotel St Charles.

1 av—1 8 15 22 29—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON PLACEMENT.

MAISON DOUBLE,

2037-2039 rue St-Thomas.

VENTE par EISEMAN & LAZARUS, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225-27-29 rue Baronne, MERCREDI, 11 avril 1906 à midi, Meyer Eiseman, Encanteur—Sous et en vertu d'un jugement de l'Hon Fred. D King, juge de la Division B, Cour Civile de District pour la la paroisse d'Orléans, dossier No 76,534, intitulée la succession de Mme Caroline Herber signé le 2 janvier 1906, et adressé à Meyer Eiseman, encanteur, nous offrirons en vente à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières 2 5 27-29 rue Baronne, MERCREDI, le 11 avril 1906, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Fulton (maintenant St Thomas), Joséphine, St André et Chippewa désignés par les Nos 2 et 3 sur un plan fait par J A Celles, le 6 juillet 1864, et annexé à l'inventaire de la succession de Joséphine Mayer (née Benukert), pris par Alphonse Barnett, notaire, le 14 juillet 1864. Le lot 2 ayant (en mesure anglaise) 18 pieds 9 pouces 2 lignes de face à ladite rue Fulton ou St Thomas, sur 159 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et le lot No 3 contigu au lot No 2, mesurant (en mesure anglaise) 25 pieds 11 pouces 2 lignes de face à ladite rue Fulton ou St Thomas sur 159 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur cette propriété consistent en une maison double à deux étages, Nos 2037-2039 rue St Thomas laquelle contenant 8 chambres de chaque côté.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant payer pour tous les certificats, et l'acte de vente devant être passé pardevant E. F. Henriques, notaire; l'acquéreur ne devant avoir droit à aucun loyer jusqu'au passage de l'acte et le paiement du prix entier, payant pour tout deux les taxes de ville et d'Etat pour 1906, et déposer 10 0|0 au moment de l'adjudication avec Eiseman et Lazarus, encanteurs, 712 rue Commune.

Théodore Roehl, Dinkelspiel, Hart & Davey avocats pour l'exécuteur.

11 mars—11 18 25—av 1 8 11

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Simple en Bois à Deux Etages à Algers,

A un demi-mille à l'arrière de la Réserve Navale.

Succession de Milford Jackson—No 76,527—Cour Civile de District, paroisse d'Orleans, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 3 mai 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour, signé le 27 mars 1906, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans la Manche Camus, dans le cinquième district de cette ville, et désigné comme lot No 92 sur un *plan de C. Uncas Lewis, voyer,* daté le 20 mai 1871, annexé à un acte pardevant A. J. Lewis, notaire en cette ville, le 12 juin 1871, d'après lequel plan ledit lot mesurant quarante huit pieds de face à la Manche Camus sur une profondeur de cent cinquante pieds, étant la même propriété acquise par le défunt Milford Jackson, par acte pardevant Conrad G. Collins, notaire, le 1er octobre 1903, enregistré dans le livre des transferts 193, folio 714.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit d'un an, la portion du crédit de ladite vente devant être démontré par billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spécial et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendu, avec le pacte de non alienando, et toutes les clauses usuelles de sécurité. Cinq pour cent honoraire d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur desdits billets et de payer, au dessus et en plus de son enchère, les taxes de l'année 1906.

L'acte de vente pardevant Conrad G. Collins, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. E. Humphrey, avocat.

1 avril—1 8 15 22—mai 3

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 8 actions du Stock de la Fibre Board Company.

Everett G. Lawrence vs Abbett W. Lawrence.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 78.553—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, *le JEUDI, 19 avril 1906,* à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certificat No 11 pour huit actions du stock capital de la "Fibre Board Company", de la valeur au pair de $100 par action, étant au nom du défendeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions — Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Ben T Waldo, avocat pour le demandeur.

8 av—8 10 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Septième District.

Portant les Nos municipaux 8849 et 8851 rue Levée, à l'encoignure de la rue Général Ogden.

Wm N. Grunewald vs Wm W. Cohick.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 78.297—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 avril 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le septième district de cette ville, dans l'ilet *borné par les rues Général Ogden, Levée, Oak* et Eagle, et connue par les numéros 8849 et 8851 rue Levée, mesurant soixante deux pieds de face à la rue Levée, formant l'encoignure des rues Levée et Général Ogden, et mesurant quatre vingt quatre pieds de façade et profondeur sur la rue Général Ogden et cent vingt quatre pieds sur la ligne de côté vers la rue Eagle et ayant une largeur dans le fond de quarante huit pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats pour le demandeur.

9 mars—9 16 23 30—avril 6 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District,

Formant l'encoignure des rues Poydras et Bolivar, portant le No municipal 1935 rue Poydras.

People's Homestead Association vs James J. Phillips et Mme Isabella F. Badeaux, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 78.547—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 26 avril 1906, à midi, de la *propriété ci-après décrite, à savoir:*

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues *Poydras, Bolivar, Perdido et Bertrand,* lequel lot est désigné par le numéro un, mesure vingt neuf pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur et façade à la rue Bolivar de quatre vingt dix sept pieds et six pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Carroll & Carroll, avocats pour la demanderesse.

23 mars—23 30—av 6 12 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District.

Prosper Barbason vs St James Free Baptist Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 78 369—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 *rue Baronne,* entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 12 avril 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre dans l'ilet No 1047 du troisième district de cette ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et lequel ilet est borné par les rues d'Abadie Onzaga, Galvez et Miro; ledit lot est désigné par le numéro onze et a trente trois pieds onze pouces et deux et demie lignes de face à la rue d'Abadie, est contigu au lot 10 et mesure cent cinquante sept pieds onze pouces et quatre lignes (157' 11" 4''') de profondeur sur la ligne le séparant du lot 10, et à la même profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot 12.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Pour du comptant pour payer la réclamation du plaignant déjà due, à savoir—cinq billets de $25 25 chacun tous datés le 1er mars 1906, et portant intérêt aux taux de 8 0|0 par an de leur date jusqu'au paiement, ensemble avec 10 0|0 honoraires d'avocat sur tous les billets en ceci sur lesquels il y a procès, $4.00 frais de copie authentique sur chacun d'eux, et tous les coûts et dépens du procès et de la vente, et sur des conditions de crédit pour faire face au paiement des 17 billets de $25.25 chacun, tous datés le 21 mars 1903, payables respectivement 36, 39. 42, 45, 48, 51, 54, 57, 60, 63, 66, 69, 72, 75, 78, 81, et 84 mois après leur date, et portant 8 0|0 d'intérêt par an de leur date jusqu'au paiement.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Conrad G. Collins, avocat pour le demandeur.

9 mars—9 16 23 30—av 6 12

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées.

La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race, Phone 983; à Alger, au Dry Dock, Phone 39.

Bureau en Ville:

Rue Carondelet 315,

PHONE 576.

1er oct—10m—dim mer ven

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 130 rue Decatur

Petite bouteille............	25c.
Grande "	50c.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Quatrième District,

Portant le No municipal 2921 rue Philip, entre les rues Claiborne et Willow.

Teutonia Loan and Building Company vs William Jarvis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 78,863—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, *je procéderai* à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 mai 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Jackson et Philip, désigné comme lot No 6 de l'ilet 399 sur un plan annexé à l'acte pardevant G. Magner, notaire, le 8 février 1869, d'après lequel ledit lot mesurant trente pieds sept lignes de face à la rue Philip, trente pieds de largeur dans le fond, sur quatre vingt dix neuf pieds neuf pouces deux et demi lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Willow et quatre vingt dix sept pieds sept pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Claiborne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Dart & Kernan, avocats pour la demanderesse.

6 avril—6 7 12 20 27—mai 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Septième District,

Portant le No 1925 rue Fern

Mme Veuve Benedette Pamilia vs Joseph Alexander.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78.103—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 3 mai 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant et dépendant, situé dans le septième district de cette ville dans l'ilet No 247, borné par les rues Burdette, Cohen, Washington et Septième, désigné par le numéro seize et mesurant trente pieds de face à la rue Washington sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles. La rue Washington est maintenant connue comme Fern et septième comme Hickory.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

John P. Sullivan et Arthur Landry, avocats pour la demanderesse

31 mars—31—av 6 12 20 27—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Formant l'encoignure des rues Ste Anne et Dauphine, portant les Nos municipaux 900 et 902 rue Ste Anne et Nos 735, 739 et 741 rue Dauphine.

Mme Linda Jacobs veuve de Edward A. Cotton, vs Mme Teresa Viscava, femme de Gabriel Dida

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 78 3..—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mai 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Dauphine, Bourgogne et Orléans, ladite portion de terre formant une des encoignures des rues Ste Anne et Dauphine et mesurant d'après le plan ou croquis d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, en date du 4 avril 1906 enregistré au bureau du shérif civil, soixante et un pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de trente et un pieds six pouces et trois lignes entre lignes égales et parallèles et face à la rue Ste Anne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Robert J. Maloney, avocat pour le demandeur

6 avril—6 7 12 20 27—mai 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Sixième District.

Portant le No municipal 1818 rue Toledano, entre les rues Baronne et Dryades.

Union Homestead Association vs Henry L. Cooil.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78.770.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 mai 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet No 435, borné par les rues Toledano, Dryades et Baronne (autrefois rue Bacchus), et l'avenue Louisiana, désigné par le numéro cinq sur un plan par E. Buisson, voyer, daté le 30 avril 1894 et déposé en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville, comme plan No 93. Le dit lot de terre mesurant trente pieds de face à la rue Toledano par cent vingt huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout en mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Carroll & Carroll, avocats pour la demanderesse.

31 mars—31—avril 2 6 12 20 27—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande et attrayante propriété de valeur dans le Quatrième District.

Portant le No municipal 926, rue Sixième entre les rues Laurel et Constance.

James S. Gautreaux vs Mme Richard P. Keenan, dûment autorisé et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 78 605—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, JEUDI, le 12 avril 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Septième, Laurel et Constance désigné par les Nos Quatre et Cinq, sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer sous la date du 29 janvier 1846, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire et contigut l'un à l'autre, les dits lots mesurant chacun trente trois (33') pieds quatre (4") pouces de face à la rue Sixième par cent vingt sept (127') pieds, dix (10") pouces de profondeur, agréable à un devis fait par L. H. Pilié, assistant voyer de ville, annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero, notaire, le 25 juin 1887, dûment enregistrée dans le Bureau des Aliénations dans le livre 126, folio 761.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Robert J. Maloney, avocat pour le demandeur.

9 mars—9 16 23 30—av 6 12